

Vivre avec son Village



Le Marché de Potiers

Plappeville - juin 2013 - n° 71

Le mot du maire	3
Informations municipales	
- Finances	4
- Urbanisme	5
- Communication	5
- Entretien et Equipements	6
- Sécurité - Voirie	7
- Vie sociale et associative	7
- Environnement	8-9
- Patrimoine et animations culturelles	10-11
- Vie scolaire - Périscolaire et Petite enfance	12
- Délibérations	13-14
La parole aux associations	
- Association Plappeville Loisirs	15
- Les Amis du Vieux Plappeville	16
- Foyer des Anciens	17
- FC Lorry - Plappeville	17
- Ordre des Vignerons	18
- Familles rurales de Plappeville	19
- Union Nationale des Combattants	20
La parole aux écoliers	21-22
Solidarité	23
Coup de projecteur	23
Ça s'est passé au village	24
Vie pratique	25--26-27
Etat civil	27

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les vacances

Du 8 juillet jusqu'au 31 août

la mairie sera ouverte

du lundi au vendredi de 8h à 12h

(fermeture les après- midi et suppression des permanences le samedi)

A compter du 2 septembre

les horaires du lundi, mardi, mercredi

resteront inchangés (8h/12h ; 13h30/17h)

Le vendredi (8h – 12h).

Le jeudi la mairie sera ouverte de 8h à 12h et de 13h30 à 14h



Le mot du maire

La trêve estivale est arrivée ! Après un hiver difficile et un printemps froid et bien arrosé, osons espérer que les deux mois qui viennent seront plus généreux !

Ces aléas climatiques, qui ont perturbé les animations proposées par la municipalité et les associations au cours de ce 1^{er} semestre, n'ont pas entamé la volonté ni l'optimisme des organisateurs qui ont redoublé d'efforts pour préparer la fête au village, temps fort de convivialité pour tous les habitants. Merci à tous ceux qui s'investissent dans l'animation du village et qui ainsi contribuent à la réputation de dynamisme de notre commune. Merci aussi à tous les Plappevillois qui - ils pourraient être encore plus nombreux – les encouragent par leur présence aux événements proposés.

La météo a également perturbé nos agents communaux dans leurs travaux de tonte, de désherbage et de plantation. Le retard est presque rattrapé.

Un mois de retard aussi dans les travaux de dépollution pyrotechnique du Mt St Quentin qui se sont finalement terminés le 22 avril. Pas moins de 4000 cibles ont été mises à jour, essentiellement des objets métalliques parmi lesquels 59 munitions seulement. Le site ne présente donc plus de dangers explosifs mais, comme le rappellent les pancartes, il reste interdit au public.

Les vacances ne font que commencer mais, pour les écoles, on a déjà les yeux fixés sur la rentrée. Les prévisions d'effectifs sont à la baisse, en particulier à l'école élémentaire, où deux classes compteront, chacune, à peine une quinzaine d'élèves. La rentrée 2015 verra ces chiffres encore baisser ! Sans apport de population nouvelle, il n'y a pas de solution ! C'est pourquoi le PLU qui a été adopté par le conseil municipal le 21 mars dernier prévoit une petite zone de 3ha, située au lieu-dit Derrière Tignomont, pour une extension mesurée de la commune.

La période des vacances est toujours très attendue et appréciée par tous, y compris, malheureusement, par les cambrioleurs. L'opération «Tranquillité Vacances» est reconduite et sera assurée par la police intercommunale et la police nationale. Mais la meilleure façon de se protéger c'est d'être vigilant et, pour ceux qui restent, de signaler en mairie éventuellement des allées et venues qui pourraient paraître douteuses.

La commune verra, sans aucun doute, passer de nombreux promeneurs pendant ces deux mois. Pour être accueillant, un village doit être propre. Alors je me permets d'insister auprès de chacun pour qu'il respecte l'arrêté municipal qui met la propreté des trottoirs à la charge des riverains. Je dois, hélas, rappeler que les débris laissés après le passage des éboueurs doivent être ramassés par ceux à qui ils appartiennent et que les espaces « cubiverre » et « cubipapier » n'ont pas vocation à recueillir des sacs d'ordures ménagères ou autres dépôts.

A ceux qui vont profiter de juillet et août pour aller s'établir dans d'autres communes, j'adresse un cordial «au revoir», en espérant que le temps passé dans notre commune leur laissera un bon souvenir. A tous, je souhaite de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.

Bonne lecture

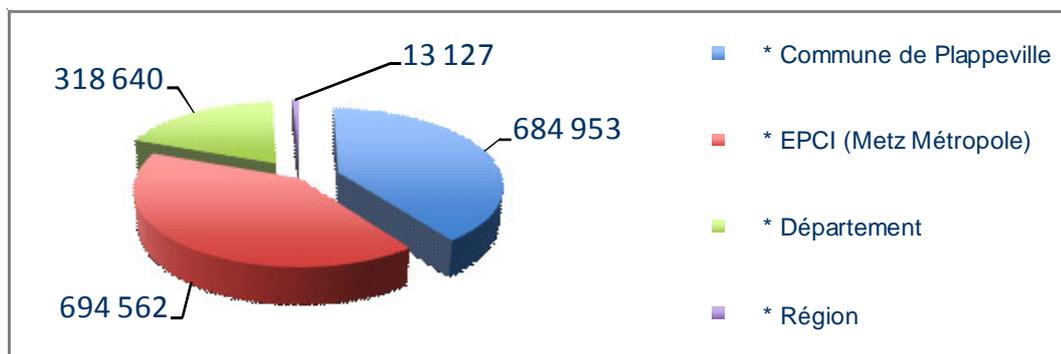
Daniel DEFAUX

Finances

Fiscalité locale directe

Où vont vos impôts ?

	Montants	%
* Commune de Plappeville	684 953	40,02%
* EPCI (Metz Métropole)	694 562	40,59%
* Département	318 640	18,62%
* Région	13 127	0,77%
TOTAL :	1 711 282	100,00%



Répartition du produit des taxes par nature :

	Commune de Plappeville	EPCI (Metz Métropole)	Département	Région	Totaux
* TH - Taxe d'Habitation	444 838	382 644	-	-	827 482
* TFPB - Taxe sur le Foncier Bâti	234 268	24 694	291 643	-	550 605
* TFPNB - Taxe sur le Foncier Non Bâti	5 847	1 004	-	-	6 851
* TA-FNB - Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti	-	2 335	-	-	2 335
* TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères	-	226 666	-	-	226 666
* CFE - Cotisation Foncière des Entreprises	-	40 243	-	-	40 243
* CVAE - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	-	13 916	25 467	13 127	52 510
* IFER - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	-	3 060	1 530	-	4 590
* TASCOT - Taxe sur les Surfaces Commerciales	-	-	-	-	0
TOTAUX :	684 953	694 562	318 640	13 127	1 711 282
%	40,02%	40,59%	18,62%	0,77%	100,00%

Depuis 2002, un certain nombre de compétences du ressort de la commune a été transféré à la communauté d'agglomération CA2M devenue Metz-Métropole

Depuis cette date Metz-Métropole perçoit la taxe professionnelle des entreprises installées sur le territoire communal, de laquelle elle déduit les prestations relatives aux compétences transférées,

A titre indicatif, pour 2012 :

- le montant des prestations dû à Metz-Métropole par la commune s'élève à :	52 270,00€
. Logement social, politique de la ville, loi SRU	1 602,00
. Eaux pluviales : Entretien / maintenance / Investissement	35 183,00
. Collecte - traitement - valorisation des déchets	-9 945,00
. Incendie secours	25 436,00
. Fourrière animale	71,00
. Etat civil (Hôpital de Mercy)	-77,00
- le montant de la Taxe Professionnelle dû à la commune par METZ-METROPOLE s'élève	45 099,00€

Urbanisme

Autorisations accordées

Déclarations préalables		
N°	Rue	Objet
4	Général Brion	Ravalement de façade
8	De la Croix d'Orée	Changement porte d'entrée
41	Jean Bauchez	Pose de panneaux photovoltaïques
32	De Lorry	Réfection mur de clôture
13	Des Carrières	Changement de porte d'entrée et porte de garage
4	Des Prés Saint-Jacques	Peinture façade et changement porte de garage
47	Du Général de Gaulle	Remplacement couverture maison et chalet
24	Saint-Vincent	Remplacement porte de garage par porte simple

Permis de construire		
N°	Rue	Objet
N E A N T		

Communication

20 avril 2013 : Visite de quartier des Prés St Jacques

L'équipe municipale a réalisé une nouvelle visite de quartier le samedi 20 avril 2013 au matin, dans le secteur des Prés St Jacques. Au cours de cette visite, quelques habitants du quartier sont venus à la rencontre des élus : très peu de problèmes ont été constatés. La prochaine visite de quartier avec les élus aura lieu cet automne et concernera les rues du Général Brion, du Général de Gaulle, des Mirabelles, du Haut Pré et des Carrières.



Entretien et Equipements

Protection solaire à l'école maternelle



Si les grandes surfaces vitrées de l'école maternelle apportent une luminosité très appréciable, elles présentent également des phénomènes de surchauffe en été, et de froid en hiver, aux abords des fenêtres.

Afin de ne pas altérer l'esthétique des façades par l'ajout de matériel extérieur visible, tel des stores, un test d'efficacité de films solaires haute performance a été réalisé sur une façade. Ce procédé permet une diminution importante de la température des locaux en été et réduit les phénomènes d'éblouissement.

La société Priva'Stores de Roncourt, spécialisée dans la pose de ces produits a été retenue pour coller les films protecteurs sur 16 vitrages pour un montant de 1892 € TTC.

Programmation de travaux



Comme chaque année, de nombreux travaux d'entretien du patrimoine communal sont programmés pendant la période estivale. Des travaux de peinture ont été commandés à l'entreprise Reiter (salon d'honneur, classes CE1 et CE2), le local de rangement de la salle polyvalente sera carrelé par l'entreprise Angle Droit. Les employés communaux interviendront au stade (remplacement d'une partie des pare ballons et du grillage, peinture vestiaires).

Travaux au presbytère



Haganis avait relevé des malfaçons concernant les branchements des réseaux eaux usées et eaux pluviales. Les employés communaux sont intervenus sur les réseaux eaux pluviales et l'entreprise Thouvenin a modifié les branchements des réseaux eaux usées afin de les mettre en conformité avec la réglementation sanitaire. Coût de l'opération : 1577 €TTC.



Sécurité - Voirie

Travaux à la Croix d'Orée

Malgré les conditions météo peu favorables et les aléas propres à tout chantier de cette nature, les travaux avancent. Après l'intervention de l'entreprise Théba, pour le compte de la Sté Veolia, qui a remplacé entièrement réseau et branchements d'eau potable, ce sont les entreprises Muller TP et Malézieux qui ont pris le relais pour le compte de Metz Métropole et Haganis. Elles sont chargées de mettre tout le réseau d'assainissement aux normes (eaux pluviales et eaux usées) et de reprendre tous les branchements des particuliers. Cette opération entraîne de très gros travaux, obligeant les engins à atteindre une profondeur de 4 m. L'entreprise Thépault, associée à Muller TP, a entamé, pour le compte de la commune, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone...). Merci aux riverains pour leur patience... sur laquelle il nous faudra continuer de compter encore quelques mois !



Vie sociale et associative

Bienvenue à Plappeville !



14 nouvelles familles sont venues s'inscrire en mairie au cours de l'année 2012. Pour les accueillir dans notre communauté villageoise, la municipalité les a conviées au salon d'honneur de la mairie où le maire, les élus et les président(e)s d'associations les attendaient pour une très cordiale rencontre de bienvenue.

Environnement

Le village...au fil des saisons



En agrémentant maisons et jardins avec des fleurs ou des décorations de Noël en hiver, nous complétons le travail des employés communaux sur le domaine public et contribuons ainsi à rendre le village accueillant. Pour féliciter et remercier les Plappevillois qui participent à cet effort, une réception a été organisée au salon d'honneur pour leur remettre une récompense. Ont été distingués :

Catégorie «maisons et jardins» :

Mme Vigneron (chemin entre Deux Bans)
M. Remiatte (rue du Général de Gaulle).

Catégorie « maisons » :

Mme Späth (rue du Général de Gaulle)
Mme Sgro (chemin entre Deux Bans).

Catégorie « jardins » :

Mme Huss (rue Jean Bauchez).

Catégorie « balcons » :

M. et Mme Creimpet (rue de la Croix d'Orée)
M. Ott (rue des Marivaux)

Catégorie «fenêtres» :

Mme Boualam (rue de la Saussaie).

Catégorie «entrées» :

Mme Werflewski (rue des Marivaux)
Mme Beurain (rue de Tignomont).

Catégorie « décoration Noël » :

M. et Mme Trzcinski (rue Deville)
M. Bindner (rue du Général de Gaulle)
Mme Tallarico (rue du Général de Gaulle)
Foyer Bompard (rue Paul Ferry)



menuiserie - serrurerie - bois - alu - pvc
*Fenêtres, volet roulant & battant, porte garage, portail,
porte intérieur & extérieur, escalier, placard, parquet,
motorisation, serrurerie, vitrerie*

Aldo De MASI
25 rue des Carrières - 57050 PLAPPEVILLE
Tél./Fax : 03 87 30 69 17
Portable : 06 22 27 74 42
Courriel : demasialdo@gmail.com

Environnement

Attentions particulières pour ...les pelouses calcaires



8 ha de pelouses calcaires ont été répertoriés sur le ban de notre commune. Situées à la «Taye aux Vaches» et sur «La Côte», ces pelouses qui hébergent des espèces rares telles que les orchidées sauvages, font partie des sites remarquables classés par le Département. Afin de les préserver, une convention a été signée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine qui, pendant 33 ans, en assurera la gestion.

L'arboretum s'enrichit



L'arboretum comporte diverses espèces d'arbres locaux. Chaque année, pour l'enrichir et pour marquer leur passage par l'école de Plappeville, les élèves du CM2 vont y planter un arbre. Ainsi, le 15 avril, c'est un chêne rouvre qui a bénéficié de tous leurs soins.

Du mobilier «nouveau look»

Les bancs situés à proximité de l'école maternelle, particulièrement prisés par les mamans, présentaient des signes de vieillesse. Ils ont été remplacés par du matériel plus contemporain et devraient, en principe, être insensibles aux tags ! Une poubelle, assortie, complète ce nouveau mobilier mis en place par nos agents techniques. En plus de sa facilité d'entretien, ce matériau présente l'avantage d'être écologique car il résulte de la valorisation de déchets.



Plantation des massifs

Après un hiver qui n'en finissait pas, les employés communaux, dès le retour des premiers rayons de soleil, ont entrepris la plantation des massifs et des bacs à fleurs. Une nouveauté cette année: chaque massif floral est agrémenté d'une décoration métallique. Ces structures, conçues à la mairie, ont été fabriquées à l'atelier municipal. Chacun l'aura compris, elles sont un «clin d'œil» au passé viticole de notre commune.



Patrimoine et animations culturelles

Succès pour le Marché de Potiers



Préparation



Exposition



Animation pour les adultes

Pour la 1ère fois le Marché de Potiers, programmé pour le week-end de la Pentecôte, s'est déroulé sur trois jours. Si le samedi s'annonçait bien et que le soleil avait suscité de grands espoirs, ceux-ci ont été déçus les jours suivants car la pluie a eu vite fait de le remplacer. Cela n'a pourtant ni démoralisé les artisans potiers, ni découragé les visiteurs dont l'affluence a fait le bonheur des artistes potiers... et des organisateurs. Il faut dire que ces derniers avaient mis en place diverses animations (théâtre, concert...) qui ont été très appréciées par le public. Et, comme à l'habitude, le stand «restauration – crêpes – buvette», tenu par l'Association Plappeville Loisirs, n'a pas désempé !

Inauguration en présence de J. Marc Todeschini, sénateur, de Marie Louis Kuntz, conseillère générale, de Claude Bellei, M.Hélène Mathieu, Arlette Mathias, Michel François, maires des communes voisines.



Inauguration



Restauration



Animations pour les enfants

Patrimoine et animations culturelles

Succès pour le Marché de Potiers



«Je fleuris la Moselle»

Lancement du concours 2013

A tous les amoureux des fleurs et des jardins, le concours départemental 2013 «Je fleuris la Moselle» est lancé...

La campagne 2013 de ce concours, organisé par le Conseil Général de la Moselle, s'ouvre en partenariat avec le Républicain Lorrain et le réseau Magasin Vert, Point Vert, Point Vert le Jardin.

Afin d'améliorer encore l'action du Conseil Général auprès des mosellans, des changements ont été mis en place en 2013. En effet, pour cette nouvelle édition, il conviendra pour les particuliers de se faire connaître **auprès de la mairie** de PLAPPEVILLE.

Un jury sillonnera la commune afin de sélectionner 3 candidats par catégorie qui seront, sous réserve d'acceptation de leur part, proposés au concours départemental «Je fleuris la Moselle».

Les catégories sont les suivantes :

- Catégorie N°1 : logement (maison individuelle, habitat collectif, ferme, gîte et chambre d'hôte, etc.) avec jardin visible depuis la voie publique,
- Catégorie N°2 : logement (maison individuelle, habitat collectif, ferme, gîte et chambre d'hôte, etc.) sans jardin visible depuis la voie publique,
- Catégorie N°3 : commerce et entreprise,

Le Conseil Général invitera l'ensemble des lauréats à l'occasion d'une remise de prix d'arrondissement.



Vie scolaire - Péri-scolaire et Petite Enfance

Concours gourmand



La chocolaterie «Choc & Chic» a organisé un concours de dessins pour les fêtes de Pâques. Une vingtaine d'enfants de l'accueil du soir y ont participé et lors du tirage au sort 2 enfants ont gagné. Un atelier chocolat de 2h dans le laboratoire de la chocolaterie leur a été offert avec la confection d'un moulage.

Quel succès !

Au restaurant scolaire...

Depuis sa création, ce service n'a cessé de progresser. Ainsi, au cours de l'année 2012/2013, 11 130 repas ont été commandés et fournis par ELIOR.

82 enfants en moyenne sont accueillis chaque jour par Sonia, Régine, Anaïs, Martine, Sylviane, Dimitri, Patricia et Huguette avec beaucoup de gentillesseet de patience !



... et à l'accueil du mercredi

L'accueil de loisirs fonctionne dans les locaux du restaurant et de l'école maternelle de 7h30 à 18h30 chaque mercredi en période scolaire.

Quinze places sont proposées, renseignements et inscriptions en mairie.

Une douzaine d'enfants en moyenne fréquente régulièrement ce service qui affiche souvent «complet». Des activités multiples et variées sont proposées. Une fois par mois environ, les enfants sont de sortie, dans le village ou à l'extérieur sous l'œil attentif des animatrices.

Visite découverte de la mairie



Le jeudi 20 juin dernier, les élèves de CM2 de l'école « Les Venelles » accompagnés de leur maître se sont retrouvés au salon d'honneur. Ils y ont rencontré des élus qui leur ont fait visiter la mairie et expliquer le rôle et le fonctionnement du conseil municipal.

A l'issue de cette visite, chaque élève s'est vu remettre une brochure «A la découverte de ta commune» ainsi qu'un coffret personnalisé de deux stylos en souvenir de sa scolarité à l'école élémentaire de Plappeville.

Délibérations

Conseil municipal du 21 mars 2013

Taux des taxes : statu quo

La commission «Finances» a examiné la notification des assiettes fournies par les services fiscaux. Celle-ci permet de constater une augmentation sensible du taux de la taxe sur le foncier bâti et sur la taxe d'habitation. Le conseil a donc décidé de suivre la proposition de la commission de ne pas augmenter les taux communaux de ces taxes qui restent fixés à :

13,26 % pour la taxe d'habitation
9,94 % pour la taxe sur le foncier bâti
41,34 % pour la taxe sur le foncier non bâti.
La seule augmentation des bases générera 16.324 € de ressources supplémentaires, le produit total de ces taxes s'élève à 701.278 €.

Les autres décisions :

- Attribution du marché d'enfouissement des réseaux secs rue de la Croix d'Orée au groupement d'entreprises Thepault/Muller TP pour un montant de 223.352,23 € HT.
- Approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Instauration du droit de préemption en zones U (urbanisées) 1AU et 2AU (à urbaniser).
- Attribution aux écoles d'une subvention de 49 € (+ 2 %) par élève, soit un montant total de 5.684 € pour l'école élémentaire et 2.744 € pour l'école maternelle. De plus, une subvention a été accordée pour le transport en cas de sorties organisées : 1.500 € pour l'école élémentaire et 1.000 € pour l'école maternelle.



L'école maternelle au parc de Ste Croix

- Attribution d'une subvention de 980 € au Foyer des Anciens.
- Adhésion à la Fédération Départementale des Maires de Moselle. Coût 100 €.
- Mise à jour de l'organigramme de la mairie par la suppression de 3 postes (non pourvus).

Conseil municipal du 18 avril 2013

Moselle Agence Technique

Le Département a fait part à la commune de la création de l'agence «Moselle Agence Technique» dont le but est d'apporter une assistance technique aux EPCI et aux collectivités territoriales qui le demandent, pour réaliser ou faire réaliser leurs études et travaux dans divers domaines (voirie, construction ou réhabilitation de bâtiments, aménagement d'espaces publics ...). Le Département propose à la commune d'adhérer à cette agence. Le conseil municipal, considérant que les informations sur cette agence, en particulier sur le coût de l'adhésion, sont insuffisantes, a décidé de ne pas y adhérer.

Les autres décisions :



- Adhésion au Comité Départemental du Tourisme : coût 25 €
- Attribution d'une subvention de 60 € à la Prévention Routière de la Moselle.
- Autorisation donnée au maire de signer la convention liant les communes de Plappeville, Lessy, Lorry-lès-Metz et Scy-Chazelles, pour l'organisation du 13^{ème} festival « Musiques sur les Côtes ».

Délibérations

Conseil municipal du 23 mai 2013

Signature d'une convention avec France Télécom

Dans le cadre de la rénovation du quartier de la Croix d'Orée, il est prévu d'enfourer tous les réseaux secs, en particulier, celui de France Télécom. Une convention sera signée avec ce concessionnaire qui fixe le montant de sa participation à 2.637 €. La commune, quant à elle, réalisera et financera l'étude, les travaux d'enfouissement et de branchements chez les riverains.

Les autres décisions :

- Cession d'une parcelle communale de 44 ca au prix estimé par les services fiscaux à 2.200 € (Impasse du Jar) et désignation de M. Jean-Marie Guillemain comme commissaire-enquêteur.
- Attribution d'une subvention de 412,62 € à l'Institut Européen des Politiques Publiques (IEPP) pour participation d'un élu à un stage de formation.

- Adhésion au GEVA (Groupement d'employeurs) qui suppléera la commune pour le paiement des salaires et charges d'animateurs embauchés dans le cadre des animations estivales (postes n'entrant pas dans un cadre d'emploi de la Fonction Publique Territoriale). Coût de l'adhésion : 26 € par trimestre.
- Reconduction des tarifs d'inscription aux animations estivales : 10 € pour le 1^{er} enfant ; 8 € à partir du 2^{ème} enfant.



Imaginez la prochaine carte de vœux de Plappeville !

La commune organise un concours ouvert à tous les Plappevillois. Dessins, peintures, aquarelles... Le thème est libre ! Vous avez jusqu'au 31 octobre 2013 pour faire parvenir vos œuvres en mairie.

Le projet retenu sera imprimé au format A5 (21x14,8 cm) et illustrera la carte de vœux 2014 de la commune de Plappeville. Les réalisations proposées devront être au format A5, A4 (21x29,7 cm) ou A3 (42x29,7 cm). Vous pouvez, bien entendu, proposer plusieurs créations.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au
03.87.30.40.75.

Association Plappeville Loisirs

22^{ème} Marche Populaire Internationale du Saint Quentin



La marche populaire organisée le 28 avril dernier par l'association a, cette année encore, rencontré un beau succès malgré les conditions météorologiques défavorables. Ce sont tout de même quelque 800 marcheurs qui se sont présentés au départ. Les 1^{ers} étaient présents dès 6 heures 45. Vers 10 heures, ils étaient plus de 500 à être partis, dont de nombreux représentants d'associations des villages voisins. La satisfaction des marcheurs quant à la qualité des ravitaillements (café, tisane, sirop, chocolat, oranges, pâte de fruits, pain d'épice etc.) ainsi que la beauté du parcours malgré la légère bruine, a comblé tous les organisateurs. Le ravitaillement, qui proposait des saucisses chaudes, a tout particulièrement été apprécié, ainsi que le retour à la salle par les sentiers et ruelles si typiques de notre village.

A l'arrivée, tout le monde a pu se retrouver dans la salle polyvalente animée comme tous les ans par Mr Victorion. Pas moins de 500 grillades et saucisses furent dévorées par des marcheurs visiblement affamés et désireux de prolonger un peu ce moment de convivialité.

L'Association Plappeville Loisirs remercie tous les participants de leur présence, les sponsors qui ont rendu possible l'organisation de cette manifestation (la FFSP, la Prévention Routière, l'Office National des Forêts et tout

particulièrement le Crédit Mutuel Metz St Quentin) ainsi que les secouristes de la Croix Blanche. Elle remercie également la municipalité et les employés municipaux pour leur aide, sans oublier bien évidemment la quarantaine de bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps afin que cette manifestation rencontre le succès espéré. Mission accomplie, et d'ores et déjà, nous vous donnons rendez vous l'année prochaine le :

27 AVRIL 2014



Exposition encadrement d'art

Chaque année en début de saison, les élèves exposent leurs travaux de l'année. Si vous ne connaissez pas cette activité, venez visiter cette exposition et laissez-vous surprendre par ce que l'on peut réaliser comme cadre en partant d'une photo, d'une carte postale ou de tout autre document. Du carton, du papier, de l'imagination et les bases expliquées par l'animatrice Sylviane Aubert, diplômée du CAP d'encadreur et le tout est joué !

**Tous au salon d'Honneur de Plappeville
le samedi 14 et dimanche 15 septembre
de 10h à 12h et de 14h à 18h !**

Renseignements et inscriptions possibles sur place auprès de l'animatrice ou par téléphone auprès de

Sylviane Aubert : 06 87 52 61 61.

Les Amis du Vieux Plappeville

Invitation

L'association «Les Amis du Vieux Plappeville» avec le soutien du Conseil de fabrique et de la municipalité, vous invite à fêter **le 520^{ème} anniversaire de la reconstruction de l'église** après le désastre de 1444 lors de la guerre entre le roi Charles VII, le duc de Lorraine René et la ville de Metz.

A l'occasion de cet anniversaire les

27, 28 et 29 septembre prochain

«Les Amis du Vieux Plappeville» auront le plaisir de lancer la souscription pour le livre **«L'église Sainte-Brigide à travers les siècles»**. Une carte postale représentant l'église, éditée spécialement pour l'évènement, sera offerte à tout souscripteur.



Programme de ces journées festives :

Vendredi 27 septembre

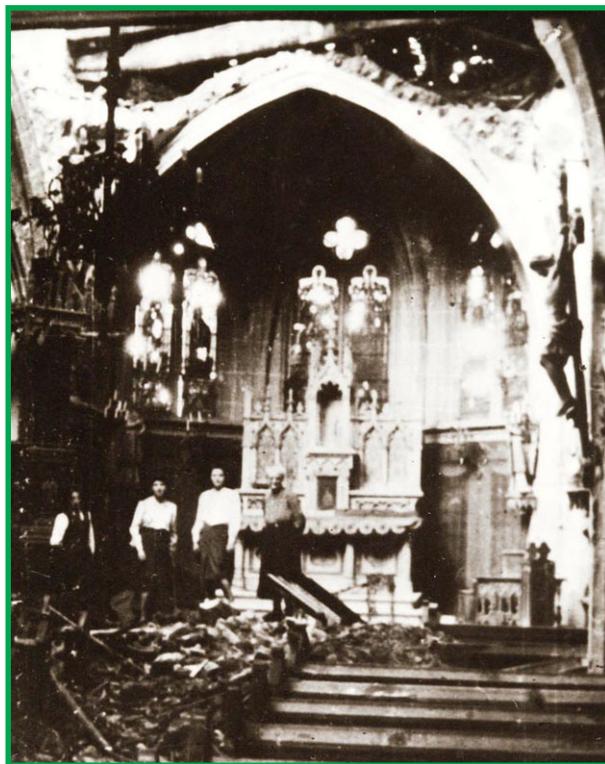
- 20h : Concert par la chorale «Coup de Chœur» avec Robert Sigwalt à l'orgue

Samedi 28 septembre

- 17h : Visite commentée de l'église
- 18h Conférence «Les fêtes carillonnées» par le chanoine Robert Fery suivie du verre de l'amitié

Dimanche 29 septembre

- 10h30 : Messe inter-paroissiale concélébrée, avec la participation de la chorale Sainte Brigide suivie du dévoilement de statues de la Salette, témoins d'un pèlerinage très vivant à Plappeville il y a encore 50 ans.



Ces statues avaient été réalisées, comme la crèche, avec de la terre de Plappeville, par les frères Thiry, habitants du village.

- Apéritif sur la place de l'église sous chapiteaux. On pourra savourer des tartes aux quetsches ; ces tartes que l'on cuisait dans toutes les maisons lors du pèlerinage de septembre.

- L'après-midi : concert par Camina Harmonie et sonnerie de cors des Alpes.

Dans l'église, tout au long du week-end, une exposition présentera des documents, des photos, des objets liturgiques qui ont servi à l'élaboration du livre sur l'église.

Pour sensibiliser les enfants des écoles, un concours de photos, de dessins sur l'église, sera proposé. Il sera doté de beaux lots.

Nous espérons que, comme le 19 septembre 1957 lors du pèlerinage de la Salette dans notre église, le temps sera radieux et chaud. *«Il fallait voir le monde monter à pied, de Metz et des environs pour venir prier la vierge dans notre église. C'était une vraie procession qui montait le chemin du Petit Clos»*. Nous souhaitons que ces trois journées de fête soient un grand moment de partage pour notre village.

Foyer des anciens

Sortie en Alsace

39 participants s'étaient donné rendez-vous le 29 mai dernier à la salle polyvalente pour aller passer une agréable et enrichissante journée dans le Bas-Rhin.

Cette première sortie de l'année du foyer nous a permis de visiter le magnifique musée Lalique à Wingen-sur-Moder.

Le restaurant des «Trois Roses» à la Petite Pierre a accueilli notre groupe qui en a profité pour reprendre quelques forces avant de poursuivre le programme concocté par le comité. L'après-midi, pluvieux, s'est donc poursuivi par la visite guidée du «Staedtel» (vieille ville) de la Petite Pierre, située au cœur du parc naturel régional des Vosges

Dans le car du retour, chacun y est allé de ses compliments sur cette journée bien remplie qui ne demande qu'à être renouvelée !



FC Lorry - Plappeville



Cette saison, le club, fort de 135 licenciés, a pu engager 3 équipes en football animation et 4 équipes en championnat.

Ce qui est un exploit lorsque l'on compare notre club au niveau mosellan où tous les clubs perdent des effectifs alors que le nôtre est en augmentation depuis 3 ans.

Il faut noter également que toutes les rencontres ainsi que tous les entraînements de toutes les équipes se sont déroulés sur le stade de Plappeville, le nouveau stade de Lorry étant fermé depuis le 1^{er} juillet 2012 (effondrements des abords). L'équipe U 7, 8, 9 a fourbi ses armes en participant à plus de soixante rencontres et s'est

très bien comportée. Les deux équipes U 10 -11, inscrites au critérium d'automne et de printemps, nous ont fait plaisir de par leurs résultats encourageants. Les U 13 évoluant en excellence, niveau regroupant les meilleures équipes de Moselle, ont effectué une saison plus qu'honorable et conservent ainsi le droit de rester à ce niveau la saison prochaine. Les U 15 engagés en championnat promotion B sont aussi montés de niveau en promotion A au printemps. L'équipe U 18 composée essentiellement de U 16 et U 17 s'est très bien comportée face à des clubs plus forts. Cette équipe sera plus aguerrie la saison prochaine.

Enfin chez les seniors le nouvel entraîneur Jean François Matuziak a désiré partir en début de saison avec une seule équipe, afin de créer un vrai groupe. Les résultats au fil des matchs se sont enchaînés et ont permis à l'équipe de terminer 5^{ème} de leur groupe. Le bloc senior est reparti sur de bonnes bases et verra sans doute la création d'une deuxième équipe à la rentrée.

Toutes les personnes, joueurs ou encadrants, voulant rejoindre le club seront les bienvenues.

Contact : le président au **06 16 15 59 69** par mail : **fclorryplappeville.foot@gmail.com**

Le club remercie la municipalité pour son soutien tout le long de la saison.

Ordre des Vignerons

La vigne, objet de toutes nos attentions

La campagne 2012, victime d'une météorologie défavorable, n'a pas permis la vendange attendue, avec moins de 2hl vinifiés (blanc et rouge confondus). De très belle qualité, nos stocks s'amenuisent alors que la demande, lors des différentes dégustations proposées, augmente. C'est avec fierté que les compliments adressés aux vignerons de la confrérie sont reçus.

Les efforts constants effectués pour le travail du sol et de la vigne mais aussi la grande attention accordée à l'élevage et à la vinification apportent les résultats attendus.

Pour la saison 2013, sous la conduite experte de Gérard et Jean Pierre, Denis et Jérôme, respectivement maîtres vignerons et maîtres de chai, les vignerons ont dès la mi-mars et jusqu'à ce jour, désherbé le sol entre les rangs, fertilisé la terre, ébourgeonné chaque pied de vigne, épampré chaque cep (enlevé les rameaux poussant sur les parties basses du cep) et les traitements antiparasitaires ont été accélérés compte tenu des conditions climatiques de ces dernières semaines.

Souhaitons que les prochains mois d'été réchauffent les sols et que le rayonnement solaire soit plus conséquent afin que les meilleures vendanges possibles se déroulent à l'automne 2013.

Si vous souhaitez découvrir la culture de la vigne ou participer aux divers travaux, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'Ordre des Vignerons. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



La vie de notre association comporte aussi des moments de détente et de convivialité. C'est le cas lorsque nous sommes présents auprès de confréries amies. Ainsi, depuis le début 2013, les vignerons de Plappeville, adhérents à la Fédération des Confréries du Grand Est, ont représenté notre Commune à Ancy-sur-Moselle, à Rambervillers, à Arlon (Belgique) lors des Chapitres annuels. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 19 janvier 2014 où l'on fêtera St Vincent à Plappeville.

Nous étions également présents lors de la fête du village, le dimanche 23 juin dernier. Vous avez pu déguster notre production lors du traditionnel apéritif offert à l'issue de la célébration de la messe en plein air.

A très bientôt et bonnes vacances à tous.

Le présent numéro de «Vivre avec son Village» a été tiré à 1 020 exemplaires

Coordinateur : J-M. KLAINE

Comité de rédaction : D. DEFAUX - J-M KLAINE

C. ROYER - I. STUTZMANN - J. GAIRE

ont également contribué : D. GRY – M. DUVAL - A. FABISCH -

N. MAGER - P. BLANDIN - M. BERTONA - J. ROYER

Les associations et les écoles

Composition et mise en page : M. BERTONA

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Association Familles Rurales de Plappeville

Juliana Guéret, nouvelle présidente de Familles Rurales

Sous la présidence de Gwenaëlle Protard, l'assemblée générale de l'Association Familles Rurales s'est tenue dans les locaux de la micro-crèche Gribouille, en présence de Marie-Louise Kuntz conseillère générale et régionale et du maire Daniel Defaux.

Cette assemblée annuelle permet de faire le point sur le fonctionnement de la structure, et de rappeler aux familles dont les enfants sont, ou seront accueillis, que le mode de gestion est bien associatif, ce qui implique une démarche bénévole active et solidaire de la part des adhérents, afin de faire vivre le projet.

Juliana Guéret et Emilie Forca ont été respectivement élues aux postes de présidente et de vice-présidente au sein du bureau qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée.



Fête des mères



Cette année, les mamans de la micro-crèche se sont vu offrir une drôle de création par leur petit bout. En effet, une fois déballée, une superbe montgolfière en 3D habillée d'un énorme cœur a fait son apparition. Le projet de l'année ayant pour thème «le vent, les animaux et objets volants», qu'est ce que va bien pouvoir inventer l'équipe de «Gribouille» pour surprendre, à leur tour, les papas... ?

Fête de l'été

Le prochain rendez-vous de la micro-crèche sera le 5 juillet prochain pour une fête d'été, toujours sur le thème de l'air avec une grosse surprise en fin d'après-midi, si le temps est de la partie. Cette rencontre est réservée aux familles et adhérents de l'Association Familles Rurales de Plappeville.

Parution revue

La prochaine revue paraîtra en septembre. Les articles et les photos devront donc être déposés en mairie pour le

30 août 2013 au plus tard.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et de vos suggestions.

Union Nationale des Combattants

Cérémonie du 8 mai

Le 68^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 a été célébré, comme tous les ans, au monument aux morts de Plappeville.

Le président de l'Union Nationale des Combattants, Yves Lozinguez, a remercié tous les participants qui, par leur présence, témoignent de leur attachement aux valeurs de la République

Les enfants de l'école primaire, accompagnés de leur directeur Alain Heckel, ont déposé trois bouquets bleu, blanc, rouge, à côté de la gerbe de la municipalité, du Souvenir Français et de l'Union Nationale des Combattants.

Dans son allocution, le président de l'U.N.C. a notamment déclaré : «...le 8 mai est un jour d'espérance en un avenir de paix qui invite à communiquer aux jeunes générations le respect des valeurs nationales, le sens du devoir et l'idéal de ceux qui ont combattu et fait le sacrifice de leur vie pour une France libre».

Avant la minute de silence, le maire, Daniel Defaux, a donné lecture du message du ministre délégué chargé des Anciens Combattants, Kader Arif.

A l'honneur

A l'issue de cette commémoration, tous les participants étaient ensuite invités au salon d'honneur de la mairie, où une remise de médailles précéda le verre de l'amitié.

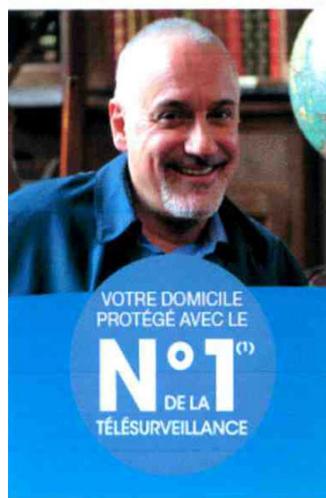


Au nom du Général Kervisic, président national de l'U.N.C., deux membres de l'association ont été décorés :

Régis Lejealle, trésorier de l'association, titulaire de la médaille du mérite U.N.C. «Bronze» depuis le 11 novembre 2007, s'est vu attribuer la médaille du Djebel «Bronze» pour sa participation aux combats de la guerre d'Algérie.

André Adam, chargé des affaires administratives, titulaire de la médaille UNC «Bronze» depuis le 8 mai 2008, a reçu la médaille du mérite U.N.C. «Argent» pour les services rendus à l'Union Nationale des Combattants.

CRÉDIT MUTUEL PROTECTION VOL



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Metz Saint Quentin
Metz Devant Les Ponts
Tél: 0820 000 141

UNE OFFRE
COMPLÈTE
À PARTIR DE
19,50 € TTC/mois

SYSTÈME D'ALARME
+ SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE

Service opéré par EPS, titulaire d'une autorisation administrative délivrée par la préfecture du Bas-Rhin le 17/12/1999 qui ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. * Prix TTC. Formule Confort pour un appartement. ** Offre valable jusqu'au 23/06/2012, non cumulable avec une autre offre promotionnelle en cours.



Ecole «Les Séquoias»

Sortie ...



Les élèves de l'école maternelle «Les Séquoias» ont visité le parc de Ste Croix le 16 avril. Bénéficiant d'une météo clémente, ils ont été accueillis le matin par la mascotte du parc et ont pu prendre part à diverses animations autour du loup et des animaux des forêts d'Europe. Après le pique-nique, l'après-midi était consacrée à la visite du site en petit train et à la découverte de la petite ferme.

... et spectacle



Le clown Brizzi est venu présenter un spectacle aux enfants de l'école le 14 mai. Nez rouge, grandes chaussures et ballon qui éclate : il n'en fallait pas plus pour conquérir un public très averti !

Ecole «Les Venelles»

La course ELA

Le 22 mai, toutes les classes de l'école «Les Venelles» ont couru pendant 15, 20, 25, 30 ou 35 minutes en fonction de leur classe. Le but était de montrer aux enfants atteints d'une maladie appelée la leucodystrophie qu'on pensait à eux en courant à leur place. Nous avons vendu des tickets de parrainage pour récolter des fonds afin d'essayer de soigner leur maladie.

Le 22 octobre dernier, les enfants du CM1 et du CM2 avaient déjà participé à la dictée d'ELA pour soutenir tous les enfants malades. L'année dernière, ELA a réussi à sauver 3 enfants grâce à vos dons.



C'est après une course effrénée, noyés par les encouragements des spectateurs que nous avons regagné nos vestiaires après avoir eu droit à une boisson et un gâteau chacun !

Titouan et José-Arthur



Le CP y était aussi ! «On a tous bien couru pour ELA. Il faisait beau. Il y avait beaucoup de parents. Tout le monde a eu un diplôme».

Ecole «Les Venelles»

Le CM2 se tient au courant !



Un après-midi, nous sommes partis en bus, voir l'exposition «Qu'y a-t-il derrière la prise ?». Nous sommes rentrés et nous avons eu un questionnaire. Tout autour de nous, il y avait de petites expériences à réaliser. Puis après avoir répondu au questionnaire et avoir fait toutes les expériences, nous l'avons corrigé. Nous avons fait une expérience avec toute la classe : c'était de nous tenir la main et de tenir une autre main qui faisait passer le courant. Nous avons découvert que notre corps est conducteur, mais si nous nous prenons par les vêtements ou par les cheveux, ceci n'est pas conducteur. On dit que c'est isolant.

Et voilà notre journée s'est terminée ainsi ! Nous avons eu en cadeaux un stylo et des petits magazines.

Person Marine

Retour sur les lieux de la Grande Guerre

Mardi 4 juin, grâce au Souvenir Français de Plappeville, la classe de CM 2 est partie à Verdun, accompagnée par les CM2 de l'école des Quatre Bornes de Metz.

Quand nous sommes entrés dans le fort de Douaumont, le guide nous a emmenés dans une pièce où il y avait une grande carte en relief et il nous a expliqué où se situaient les territoires allemands et français et où se trouvaient exactement les différentes armées. Puis nous nous sommes rendus dans une chambrée où il nous a raconté que les soldats dormaient à 2 dans un lit (enfin... sur des planches en bois). Ensuite, on s'est rendu au Mémorial de Fleury où l'on a vu des obus, des avions, un «faux» champ de bataille... et un film qui nous faisait revisiter cette terrible guerre.

Vers midi et demi, nous sommes allés manger près de la citadelle de Verdun, en plein centre ville. Après notre pique-nique, on est parti visiter cette ville souterraine assis dans un wagonnet ! Il faisait très froid ! Nous avons vu plusieurs projections avec des décors magnifiques et très bien faits !

Cette visite nous a permis de nous rendre compte sur le terrain de toutes les horreurs de cette guerre.

Marine et Elisa



«Une rose, un espoir» 2013 : record de dons

Samedi 27 avril les motards et leurs passagères (tous bénévoles) n'ont pas hésité à braver la pluie pour sillonner les rues du village afin de proposer aux habitants une rose en retour d'un don de 2 euros minimum.

L'opération nationale a ainsi permis de remettre un chèque de 656 921 euros à la Ligue contre le Cancer soit 62 000 euros de plus qu'en 2012. 300 000 roses ont été distribuées.

Les sommes récoltées servent intégralement à la recherche, à l'aide aux malades, à l'achat de matériel pour les hôpitaux ainsi qu'à des associations qui accompagnent les malades du cancer.

Un grand merci aux généreux donateurs !



Coup de projecteur

Athénaïs, 1^{ère} dauphine de Miss Deaf France

Athénaïs, jeune Plappevilloise de 23 ans, a été élue 1^{ère} dauphine de Miss Deaf France, lors du concours qui s'est déroulé en mars dernier à Paris, salle Wagram.

Accompagnée de Sylvaine et Guy Di Franco, ses parents, ainsi que d'une cinquantaine de supporters, la jeune fille a brillamment représenté la communauté des sourds et malentendants de la région Nord-Est.

Ravie de cette élection qui restera pour elle un moment inoubliable, Athénaïs n'en garde pas moins la tête sur les épaules et espère que cette écharpe lui permettra d'être écoutée car elle a un projet qui lui tient particulièrement à cœur : l'ouverture à Metz d'un foyer en remplacement de celui qui existait à l'institut des jeunes sourds créé par son grand-père Joseph.

Tout en exerçant avec passion son métier d'esthéticienne à domicile, cette charmante jeune fille continue son combat pour améliorer le quotidien de tous ceux et celles qui, comme elle, souffrent de ce handicap, et entrevoient parfois quelque lueur d'espoir, comme le fait dernièrement de voir le cinéma Kinépolis diffuser certains films avec sous-titrage.



Bienvenue, Dolly !



C'est le 22 avril dernier qu'est née à Plappeville, chemin de Réhavigne, Dolly, une jolie petite ânesse qui se laisse volontiers admirer derrière sa clôture. Mais ne l'approchez pas trop car son protecteur, un cheval, veille jalousement sur elle !

Les élus du canton à Plappeville



Pour affirmer son souci d'entretenir des relations de proximité avec les élus, Patrick Weiten, président du Conseil Général a invité les maires du canton de Woippy (8 communes) à une réunion de travail qui s'est déroulée à Plappeville. Marie-Louise Kuntz, conseillère générale, s'était jointe au groupe qui s'est ensuite rendu à Woippy, à Longeville-Lès-Metz et à Lorry pour apprécier des actions et réalisations financées en partie par le Conseil Général.

Leur 1^{ère} communion



Le 12 mai, en l'église Ste Brigide de Plappeville, Benjamin M., Eléa, Nathan, Mathieu, Manon I., Mattéo, Justine, Gauthier, Manon M., Noé, Benjamin C. ont reçu Jésus dans leur cœur pour la première fois. La célébration était présidée par l'abbé Xavier Faivre et par le diacre Augustin.

Le trail de Plappeville St Quentin

Gros succès pour le trail organisé par l'A2M. 1 150 coureurs s'y sont inscrits et 200 enfants ont participé aux courses de 1 km et 2 km qu'ils étaient proposées.



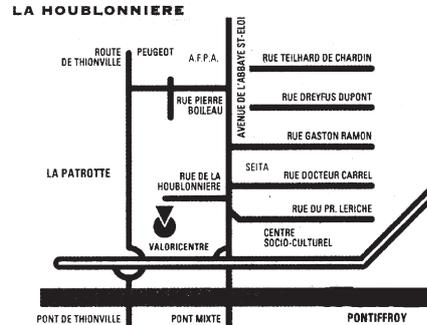
Echauffement avant le départ



A votre service

Déchetterie

Rue de la Houblonnière
Metz Nord



Horaires d'ouverture

lundi, jeudi
14 H – 18 H 30
mardi, mercredi, vendredi, samedi
9 H 30 – 18 H 30
dimanche : 9 H 30 – 12 H 30
jours fériés : fermé

Tél. 03.87.32.42.23

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune ainsi que les jeunes gens et jeunes filles qui auront atteint leur majorité avant le 28 février 2014 peuvent s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2013**

Pour cela, il suffit de se présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, **les jeunes (garçons et filles) nés en avril, mai et juin 1997** sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Les jeunes gens nés en **juillet, août, septembre 1997** devront se présenter en mairie **après leur date anniversaire.**

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin (sortir les sacs la veille au soir ou le matin même avant 6 H).

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut désormais appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue dorénavant au « coup par coup ». Pour notre commune, cette collecte a lieu la première semaine du mois.

Tél. 03.87.39.32.71
du lundi au vendredi
de 8 H à 12 H

Assistante maternelle

Les personnes qui souhaiteraient garder ou faire garder un enfant doivent s'adresser au :

Centre médico-social
30, route de Thionville
57140 WOIPPY

Tél. 03.87.34.30.02

tous les jours du lundi au vendredi
de 9 H à 11 H 30
et de 14 H à 16 H 30

Pôle d'agrément assistantes maternelles

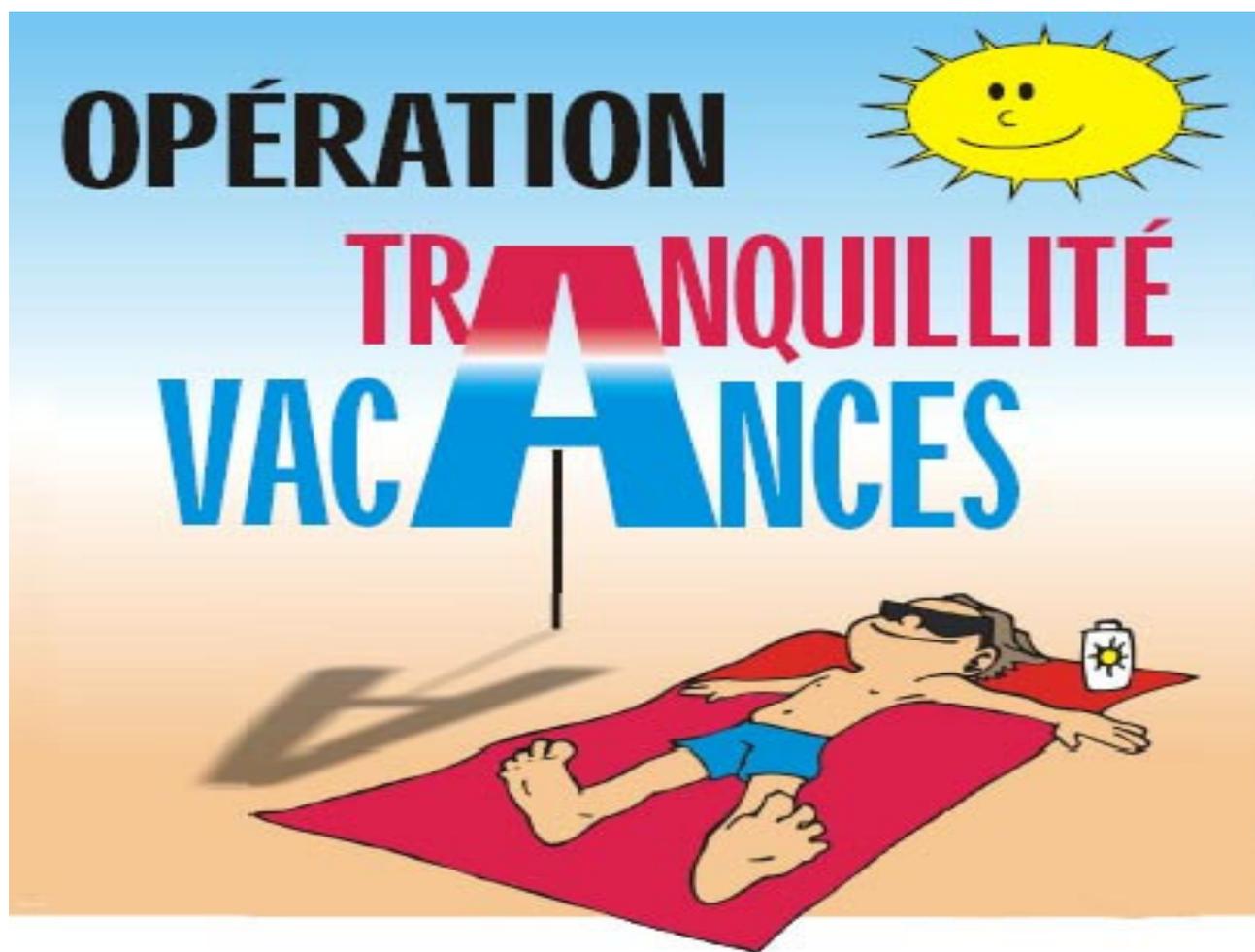
vendredi de 14 h à 16 h

Tél. 03.87.34.30.04

Horaires d'ouverture de la mairie

Voir page 2

Tél. 03.87.30.40.75
Courriel : plappevillent@wanadoo.fr
Site : communedeplappeville.fr



Cet été, l'opération «Tranquillité-Vacances» est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisés par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois ont déjà bénéficié de cette initiative qui s'était révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le questionnaire «Tranquillité Vacances» disponible à la mairie.

En espérant que cette campagne contribuera à une plus grande sécurité dans le village, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Quelques conseils pratiques

- Fermez vos fenêtres et verrouillez vos portes. Prévenez vos voisins de votre départ.
- Ne «cachez» pas vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs).
- Ne faites figurer sur votre porte clés ni nom, ni adresse. Evitez de laisser chez vous de l'argent, des chèquiers, des objets de valeur. Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de votre connaissance.
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation.
- Si vous êtes témoin d'un cambriolage, appelez le 17.
- Pour ceux qui ne partent pas : signalez à la police toute allée et venue de personnes effectuant du démarchage, de la vente à domicile, ou des propositions de travaux.

Canicule

Que faire en cas de canicule ?



La Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et le décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, instaurent un dispositif de veille et d'alerte pour prévenir des conséquences d'une canicule.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire en mairie.

Un numéro d'information est disponible :

0 800 06 66 66
Canicule Info Service
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Les numéros d'urgence :

15 – Samu

18 – Pompiers

112 – Numéro d'urgence unique européen

Comment préserver sa santé en cas de fortes chaleurs ?

Lorsqu'il fait chaud, il est conseillé :

- de prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans se sécher,
- de boire régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale ; ne pas consommer d'alcool ni de boissons à forte teneur en caféine ou en sucre,
- en cas de difficulté à avaler les liquides, prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée,
- accompagner la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux,
- passer 2 à 3 h par jour si possible dans un endroit frais,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes.



Naissances

24 mars	Sixtine FLUCKLINGER
19 avril	Allégra FORCA
19 avril	Mélina FUSS
27 mai	Louis DEREK



Mariages

27 avril Olivier LEBORGNE
et Nadège BARBARESCO



Décès

15 mars	Yvon NEMRY
28 avril	René BRIX
16 mai	Lucien DESCHANG
24 mai	Jeannot RAMM
26 mai	Odile JOLIVALT (sœur carmélite)
12 juin	Elisabeth DE MONTE
13 Juin	Georges ASSELIN
21 juin	Fernand PELLEGRINI





Mairie de PLAPPEVILLE
14 rue Paul Ferry
57050 PLAPPEVILLE
Tél. : 03.87.30.40.75
Fax : 03.87.30.22.10
Courriel : plappevillenet@wanadoo.fr
Site : communedeplappeville.fr